

Rappels des risques :

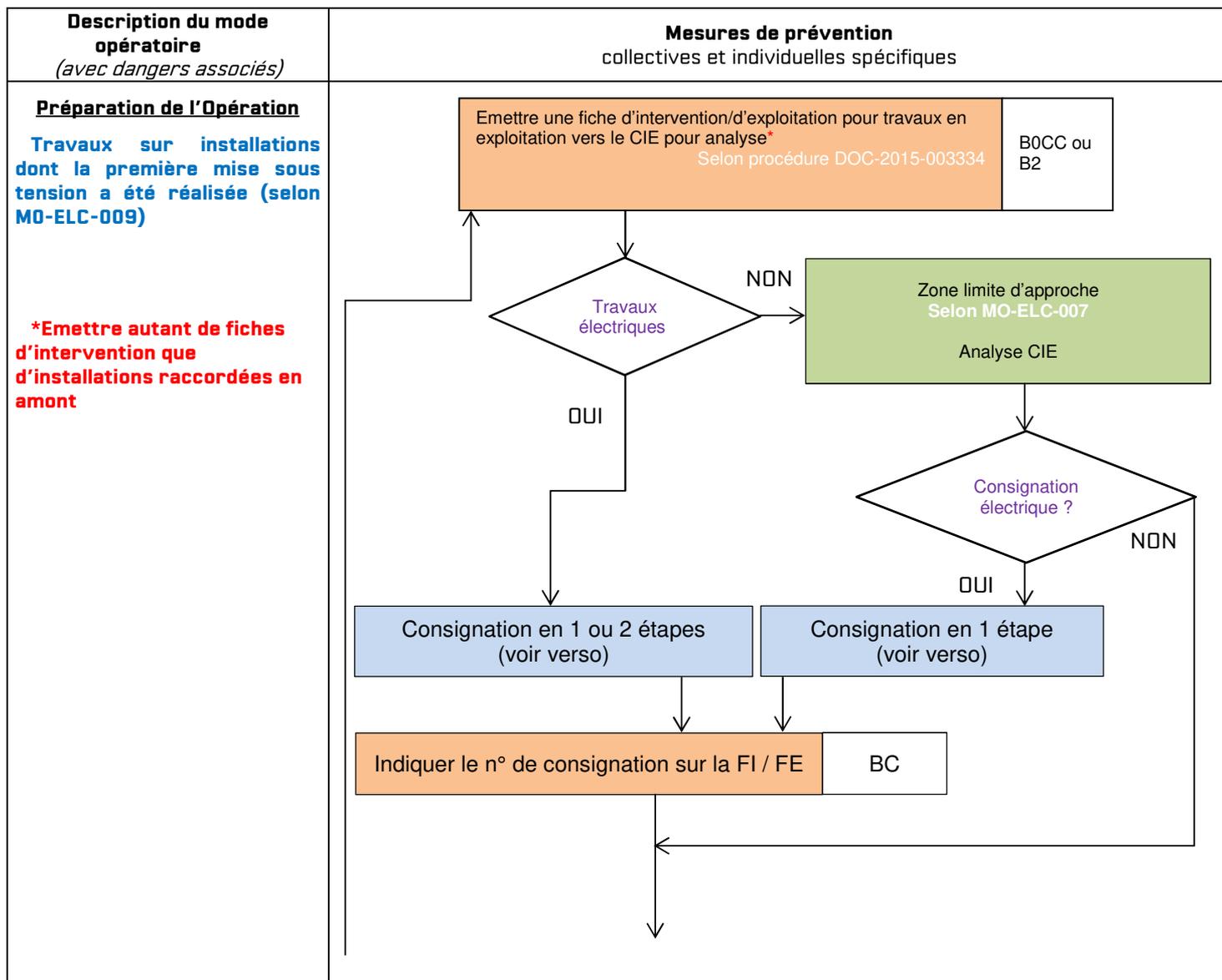


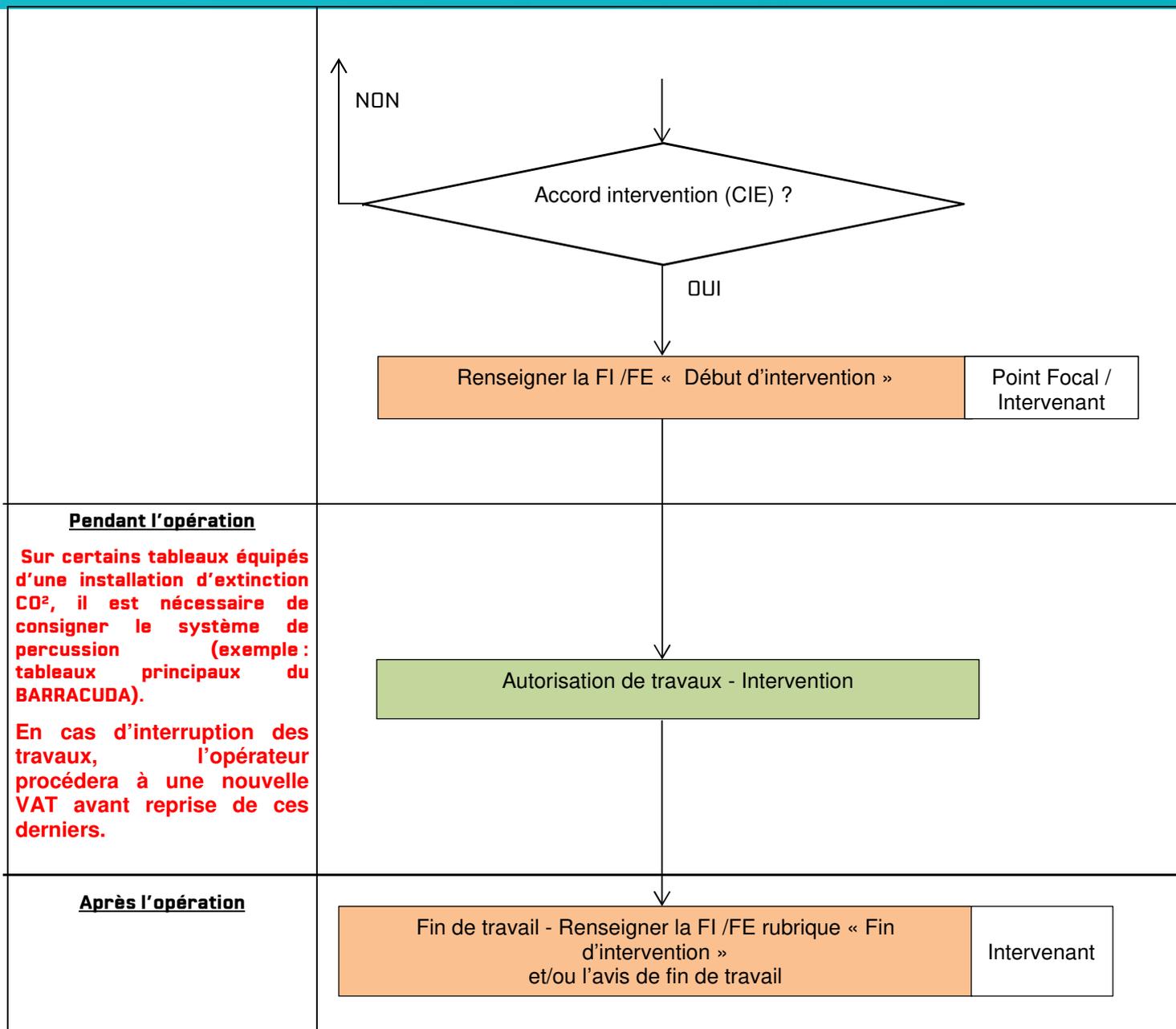
Electrocution / Electrification

Pré-requis

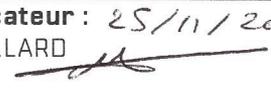
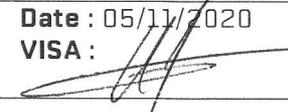
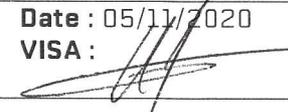
- Emettre autant de fiches d'intervention que d'installations raccordées en amont.
- Sur certains tableaux équipés d'un système d'extinction, il est nécessaire de consigner le système de percussion

Mode opératoire





QUI ?	Consignation en 1 étape	Consignation en 2 étapes
Rédige la demande	Chargé de travaux B2	Chargé de travaux B2
Reçoit la demande	Chargé d'exploitation Chargé de consignation BC	Chargé d'exploitation ou Chargé de consignation BC
Effectue la séparation	Chargé de consignation BC	Chargé de consignation BC
Effectue la condamnation	Chargé de consignation BC	Chargé de consignation BC
Effectue l'identification	Chargé de consignation BC	Chargé de travaux B2
Effectue la VAT	Chargé de consignation BC	Chargé de travaux B2
Effectue la Mise à la terre et en court circuit	Chargé de consignation BC Pas systématique en BT	Chargé de travaux B2 Pas systématique en BT
Rédige l'avis de fin de travail	Chargé de travaux B2	Chargé de travaux B2
Reçoit l'avis de fin de travail	Chargé d'exploitation Chargé de consignation BC	Chargé d'exploitation ou Chargé de consignation BC
Réalise la déconsignation	Chargé de consignation BC	Chargé de consignation BC

Rédacteur : 25/11/2020 F. DUBOST 	Vérificateur : 25/11/2020 F. MAILLARD 	Approbateur : Y. HUMBERT 	Date : 05/11/2020 VISA : 
---	--	---	---